

## Le patinage artistique



Le patinage artistique consiste à réaliser différentes chorégraphies en musique, imposées ou libres, seul ou en couple.

Les patineurs doivent, pendant le laps de temps qui leur est imparti, réaliser des éléments techniques (ex: sauts, pirouettes, tracés, , codifiés et auxquels correspondent des points. Ils sont notés par un jury et, comme en gymnastique, c'est le, la ou les candidats qui totalise(ent) le plus de points qui est (sont) déclaré(e) (s) vainqueur(s) de la compétition.

Il existe également des compétitions de danse sur glace en couple ou même synchronisée (plusieurs couples).

L'apprentissage de ces différentes difficultés se fait sous la houlette d'un(e) moniteur(trice) et peut débuter vers l'âge de 4-5 ans.

Il est aussi possible de patiner pour le plaisir. Les patinoires publiques sont ouvertes en hiver et proposent des patins en location. Dans ce cas, la pratique est libre, sans moniteur.

**Plus d'informations:** Tél: 04 227 36 75

E-Mail: [ffpaletemslouis@teledisnet.be](mailto:ffpaletemslouis@teledisnet.be)